

**Amqui, le
16 mai 2016**

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville d'Amqui tenue le 16 mai 2016 à la salle Gérard-Dubé située au 20, promenade de l'Hôtel-de-Ville, à Amqui.

Sont présent(e)s :

M. Gaëtan Ruest, ing., maire
Mme Paule Lévesque, conseillère, district n° 1
M. Pierre D'Amours, conseiller, district n° 2
Mme Diane Arbour, conseillère, district n° 3
M. Égide Charest, conseiller, district n° 4
M. Richard Leclerc, conseiller, district n° 5
M. Normand Boulianne, conseiller, district n° 6

Les membres présents forment le quorum.

Sont également présent(e)s :

M. Noël Fournier, OMA, directeur général et trésorier
M. Julien Côté-Bérubé, avocat et greffier
M. Jonathan Lévesque, directeur du Service des loisirs
M. Stéphane Chiasson, directeur du Service des travaux publics
M. Antonin Michaud, directeur du développement économique et de l'urbanisme

N° 2016-xxx

OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'adoption de l'ouverture de la séance est proposée par _____, appuyée par _____ à 20 h __.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2016-xxx

ORDRE DU JOUR

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par _____, appuyée par _____.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2016-xxx

PROCÈS-VERBAL – SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MAI 2016 – ADOPTION

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2016 est approuvé, tel que rédigé, sur une proposition de _____, appuyée par _____.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS POUR DE COURTS SUJETS NON MENTIONNÉS À L'ORDRE DU JOUR DE LA PRÉSENTE SÉANCE

Une période de 15 minutes maximum est prévue pour que les citoyennes et les citoyens puissent poser des questions ou faire des commentaires sur de courts sujets qui ne sont pas prévus à l'ordre du jour de la présente séance.

Considérant la présence et les demandes reçues de plusieurs entreprises forestières ou organisations, sur le territoire, intéressées à conclure une entente de gestion en ce sens;

Considérant que la rencontre tenue le 28 avril 2016 avec M. Serge Malenfant, ingénieur forestier à la MRC, et les représentants de la Ville d'Amqui, n'a pas permis de réduire les préoccupations liées aux processus actuels;

En conséquence,

il est proposé par _____
appuyé par _____

que la Ville d'Amqui demande à la MRC de La Matapédia, dans un esprit de transparence et d'équité envers toutes les organisations et/ou les entreprises du territoire, d'amorcer dès maintenant une réflexion élargie sur le processus actuel d'attribution des contrats sur l'ensemble du territoire matapédien, dont les conclusions seront connues au plus tard le 31 décembre 2016;

que la Ville d'Amqui consent à renouveler une entente avec la SERV, pour une durée limitée à une année, soit pour 2016, considérant le travail de planification déjà amorcé par celle-ci pour l'année 2016.

Règlement 786-15 – Avis de conformité de la Commission municipale du Québec

M. Julien Côté-Bérubé, avocat et greffier, fait un point d'information à l'effet qu'en date du 9 mai 2016, la Commission municipale a rendue sa décision quant à la conformité du Règlement 786-15 au plan d'urbanisme suivant l'audience s'étant tenue le 19 avril dernier à Amqui. La Commission municipale du Québec en vient à la conclusion que le Règlement 786-15 est conforme au plan d'urbanisme. Ce règlement vient essentiellement remplacer les zones 1R, 2R et 28R par les zones 1Cp (commerciale périphérique), 2Ha (résidentiel de faible densité) et 28Cp, ainsi qu'introduire de nouveaux usages dans ces zones.

N° 2016-xxx

Lynnewood – Projet Train Océan 150

Considérant que la Ville d'Amqui souhaite, en tant que Village-relais du Québec, améliorer son positionnement et la qualité de son offre touristique;

Considérant que la gare d'Amqui construite en 1904 a été reconnue officiellement comme gare patrimoniale par le ministère du Patrimoine Canadien en 1993, et que la Ville d'Amqui y a relocalisé, depuis l'été 2015, son service d'informations touristiques;

Considérant que la Ville d'Amqui possède depuis 2004 la voiture de fonction Pullman Lynnewood (unité n° 4514), laquelle célébrera en 2017 son centenaire (celle-ci ayant été fabriquée aux ateliers Pullman City non loin de Chicago en 1917 pour le riche Philadelphien Georges-Early Widener);

Considérant que le wagon Lynnewood est une pièce patrimoniale ferroviaire unique pour le Québec et le Canada, car elle a vu monter et voyager à son bord de nombreuses personnalités politiques tel que M. Louis J. Saint-Laurent, ancien premier ministre du Canada, Mme Jeanne Sauvé, ancienne gouverneure générale du Canada, M. Joey Smallwood, ancien premier ministre de Terre-Neuve et dernier père de la Confédération canadienne, M. Brian Mulrooney, ancien premier ministre du Canada, M. Maurice Duplessis, ancien premier ministre du Québec dont la dépouille fût rapatriée à bord de celui-ci de Shefferville où il décéda en 1959 vers Sept-Îles, de M. Hubert Humphrey, ancien vice-président des États-Unis, M. Le Duc D'Édimbourg, époux de la reine Élisabeth II, et qu'il serait bien dommage de s'en départir puisqu'il constitue un objet d'attraction et d'intérêt touristiques vraiment très spécial, un petit musée sur rail en quelque sorte, mais qu'il aurait besoin d'une sérieuse restauration pour laquelle la Ville d'Amqui n'a pas les budgets ni les moyens;

Considérant que le Canada célébrera en 2017 son 150^e anniversaire de naissance en tant que fédération, et que l'arrivée au pouvoir de M. Justin Trudeau en tant que premier ministre du tout nouveau gouvernement fédéral libéral majoritaire ouvre de toutes nouvelles perspectives en terme d'investissement dans la relance de différents créneaux socioéconomiques et culturels, dont le secteur touristique, ainsi que dans la revitalisation du service de transport de passagers par rails;

Considérant que cette nouvelle situation politique ouvre la possibilité de mettre de l'avant de nouvelles idées et projets qu'il n'eut été possible de promouvoir avec le précédent gouvernement conservateur;

Considérant que le conseil municipal de la Ville d'Amqui propose la réalisation du projet Train Océan 150 à la ministre responsable du Patrimoine Canadien, Mme Mélanie Joly, dans le cadre des célébrations du 150^e anniversaire du Canada en 2017, et que si ce projet devait être accepté, cela permettrait alors à la Ville d'Amqui d'obtenir la pleine et entière restauration dudit wagon Lynnewood, sans aucuns frais pour ses contribuables;

Considérant la volonté d'un comité de citoyens pour le projet Train Océan 150 à s'impliquer activement dans la revitalisation du secteur de la gare et de ce projet à présenter au ministère du Patrimoine Canadien;

Considérant qu'un comité citoyen a manifesté un très grand intérêt à promouvoir le projet Train Océan 150 incluant le wagon Lynnewood, lequel est situé à proximité de la Gare d'Amqui;

Considérant que le wagon, la gare ainsi que les terrains qui les entourent, forment ce que l'on appelle « Place de la Gare » et constitue un site privilégié et historique des fondations même d'Amqui;

Considérant que la Place de la gare est l'endroit idéal pour présenter des festivités tant historiques que culturelles qui pourront être organisées dans le cadre du 150^e anniversaire de la

confédération, lesquelles se dérouleront au cours de l'été 2017, et que ledit comité de citoyens est disposé à y travailler, le tout de concert avec la Ville d'Amqui;

Considérant le besoin de rafraîchissement de la gare d'Amqui et du terrain où se retrouve actuellement le wagon Lynnewood;

En conséquence,

il est proposé par _____
appuyé par _____

que le conseil municipal de la Ville d'Amqui accepte officiellement par la présente de soumettre à Mme Mélanie Joly, ministre du Patrimoine Canadien, le projet Train Océan 150 à titre d'activité à inscrire au programme des célébrations retenu par le ministère du Patrimoine Canadien qui seront choisies pour marquer de manière très spéciale le 150^e anniversaire de la Confédération Canadienne;

que le conseil municipal de la Ville d'Amqui appui le projet Train Océan 150 à la condition que la Ville d'Amqui n'ait à supporter aucun engagement financier à l'égard de la réalisation de ce projet et qu'une fois l'odyssée réalisée, soit d'Halifax à Vancouver, Patrimoine Canadien s'engage formellement à le redonner à la Ville d'Amqui, sans aucun frais;

que le ministère du Patrimoine Canadien soutienne financièrement le réaménagement de l'endroit où le train sera réinstallé après son périple pancanadien;

que le ministère du Patrimoine Canadien soutienne financièrement des travaux d'entretien requis aux parements extérieur et intérieur de la gare, et ce, avant que le train soit revenu à Amqui au terme de son odyssée à travers le Canada.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2016-xxx

Appel d'offres public – Travaux de construction du puits et travaux d'électricité du Camping d'Amqui – Lancement de l'appel d'offres

Il est proposé par _____
appuyé par _____

de procéder au lancement de l'appel d'offres public relatif aux travaux de construction du puits et aux travaux d'électricité du Camping d'Amqui.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2016-xxx

Appel d'offres sur invitation – Achat de granulats 2016-2017 – Adjudication du contrat

Il est proposé par _____
appuyé par _____

d'accepter la soumission de Les Entreprises L. Michaud & fils (1982) inc. pour l'achat de granulats pour la période du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017. Cette soumission est octroyée selon les prix unitaires énoncés à la formule de soumission et tributaire des besoins réels de la Ville d'Amqui du-

rant la période visée. Cette soumission est conforme et la plus basse reçue dans le cadre de l'appel d'offres à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2016-xxx Appel d'offres sur invitation – Achat d'emprunt granulaire 2016-2017 – Adjudication du contrat

Il est proposé par _____
appuyé par _____

d'accepter la soumission de Les Entreprises L. Michaud & fils (1982) inc. pour l'achat d'emprunt granulaire pour la période du 1^{er} juin 2016 au 31 mai 2017. Cette soumission est octroyée selon les prix unitaires énoncés à la formule de soumission et tributaire des besoins réels de la Ville d'Amqui durant la période visée. Cette soumission est conforme et la plus basse reçue dans le cadre de l'appel d'offres à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2016-xxx Contrat de gré à gré – Équipement pour le garage municipal – Adjudication du contrat

Il est proposé par _____
appuyé par _____

d'accepter la soumission de Les Industries Lam-é inc. pour l'achat de matériel pour le garage municipal, essentiellement des élingues et des câbles, pour une somme de 5,540.48 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2016-xxx Contrat de gré à gré – Décorations de Noël – Adjudication du contrat

Il est proposé par _____
appuyé par _____

d'accepter la soumission de Leblanc Illuminations-Canada pour l'achat de décorations de Noël, pour une somme de 3,667.54 \$, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2016-xxx Dépôt des états financiers – Exercice financier 2015 – Office municipal d'habitation d'Amqui

Il est proposé par _____
appuyé par _____

d'accepter le dépôt des états financiers de l'Office municipal d'habitation d'Amqui pour l'exercice financier 2015, tels que vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2016-xxx Appel d'offres sur invitation – Contrat d'entretien ménager et surveillance de la Salle communautaire – Annulation de l'appel d'offres

Il est proposé par _____
appuyé par _____

d'annuler l'appel d'offres sur invitation pour le contrat d'entretien ménager et surveillance de la Salle communautaire, puisqu'aucune soumission n'a été reçue dans les délais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2016-xxx

Appel d'offres sur invitation – Contrat d'entretien ménager et surveillance de la Salle communautaire – 2^e lancement de l'appel d'offres sur invitation

Il est proposé par _____
appuyé par _____

de procéder au 2^e lancement de l'appel d'offres sur invitation pour le contrat d'entretien ménager et surveillance de la Salle communautaire pour la période d'un (1) an, débutant le 1^{er} juin 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESSOURCES HUMAINES

Aucun sujet n'est ajouté à l'ordre du jour concernant le point « Ressources humaines ».

TRAVAUX PUBLICS ET HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun sujet n'est ajouté à l'ordre du jour concernant le point « Travaux publics et hygiène du milieu ».

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dépôt du procès-verbal de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme du 19 avril 2016

Le compte rendu de la rencontre du comité consultatif d'urbanisme du 19 avril 2016 est déposé au conseil municipal par M. Antonin Michaud, directeur du développement économique et de l'urbanisme.

Demandes de dérogations mineures – Lots 3 165 676 (91, rue Proulx), 3 166 441 (168, avenue Gaétan-Archambault), 3 165 341 (23, rue Bellevue), 3 165 410 (45, rue Normand-Sud), 3 414 469 (310, chemin aux Quatre-Vents), 5 878 981 (428, route 132 Ouest) du Cadastre du Québec – Point d'information

M. Julien Côté-Bérubé, avocat et greffier, fait un point d'information quant aux demandes de dérogations mineures mentionnées ci-haut à l'effet que ces demandes ont été traitées lors de la séance du 2 mai 2016, alors que l'avis public de l'Avant-Poste indiquait qu'elles seraient traitées lors de la séance du 16 mai 2016 pour permettre aux personnes intéressées d'intervenir. Ainsi, si des personnes désirent se prononcer sur ces demandes, elles sont invitées à le faire à ce point de l'ordre du jour et ces interventions seront considérées par le conseil mu-

nicipal.

LOISIRS ET CULTURE

Aucun sujet n'est ajouté à l'ordre du jour concernant le point « Loisirs et culture ».

DEMANDES DE DON ET COMMANDITE

N° 2016-xxx Marché public matapédien – Demande de don

Il est proposé par _____
appuyé par _____

de faire un don au Marché public matapédien pour leur projet de kiosques, au montant de _____ \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2016-xxx Ambassadeurs de la Vallée – Demande de don

Il est proposé par _____
appuyé par _____

de faire un don aux Ambassadeurs de la Vallée, au montant de 500 \$, tel que prévu au budget des dons.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2016-xxx Les Amirams de la Vallée – Demande de don

Il est proposé par _____
appuyé par _____

de faire un don aux Amirams de la Vallée, au montant de 500 \$, tel que prévu au budget des dons.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2016-xxx À l'Assaut de la route – Demande de don

Il est proposé par _____
appuyé par _____

de faire un don à l'Assaut de la route pour l'organisation de l'activité Cours ton marathon en équipe, au montant de 500 \$, et de fournir les tentes du Services des loisirs, des tables de pique-nique, des supports en métal et des barrières de foule.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2016-xxx Tournoi de golf Sébastien Caron – Demande de don

Il est proposé par _____

appuyé par _____

de faire un don au Tournoi de golf Sébastien Caron, au montant de 100 \$, tel que prévu au budget des dons.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2016-xxx

Coopérative de solidarité socioculturelle La Matapédia – Demande de don

Il est proposé par _____
appuyé par _____

de faire un don à la Coopérative de solidarité socioculturelle La Matapédia pour leur projet de réfection du cinéma Figaro pour la réfection de la toiture, du revêtement du sol, du remplacement de certains bancs ainsi que pour les installations électriques n'étant plus sécuritaires, au montant de 1000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

REPRÉSENTATIONS, CONGRÈS ET FORMATIONS

N° 2016-xxx

Journée annuelle de l'accueil gaspésien à New Richmond le 17 mai 2016

Il est proposé par _____
appuyé par _____

d'autoriser M. Jean-Yves Fournier, directeur adjoint du Service des loisirs, à participer à la Journée annuelle de l'accueil gaspésien à New Richmond le 17 mai 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N° 2016-xxx

AGA de l'association des bibliothèques publiques du Bas-St-Laurent à Rimouski le 17 juin 2016

Il est proposé par _____
appuyé par _____

d'autoriser Mme Marie Côté, responsable de la bibliothèque municipale d'Amqui, à participer à l'AGA de l'association des bibliothèques publiques du Bas-St-Laurent à Rimouski le 17 juin 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES NOUVELLES

N° 2016-xxx

Prolongement du pluvial sur la route 132 Ouest – Futur site du temple des témoins de Jéhovah – Mandat au Service de génie de la MRC de La Matapédia – Plans et devis pour le prolongement du réseau et demande de certificat d'autorisation au MDDELCC

Considérant que pour procéder à la réalisation du prolongement du pluvial sur la 132 Ouest aux fins de branchement du nou-

